Conférence ministérielle sur le Rhin : une percée historique

À Amsterdam, les ministres des États riverains du Rhin décident d'une réduction effective des micropolluants provenant des ménages, de l'industrie et de l'agriculture.

Karlsruhe, le 26 février 2020. L'apport de micropolluants provenant des eaux usées communales (stations d'épuration), de l'industrie et de l'agriculture devra désormais être endigué par des solutions efficaces. Telle est la décision qui a été prise, au terme d'une longue bataille menée au préalable, par les ministres de l'Environnement des huit États riverains du Rhin et le commissaire européen à l'Environnement à l'occasion de la 16e Conférence ministérielle internationale sur le Rhin. Cette décision constitue une étape capitale pour le processus de réduction et de prévention des micropolluants engagé en 2007 lors de la 14e Conférence ministérielle à Bonn.

Le nouveau programme Rhin 2040 prévoit une diminution de l'apport de micropolluants d'au moins 30 % au total d'ici à l'an 2040. À cet effet, il est prévu de développer un système d'évaluation d'ici à 2021. Celui-ci permettra d'effectuer un contrôle au bout de six ans et, le cas échéant, l'objectif de réduction pourra être rehaussé. L'objectif primaire doit rester de disposer d'une eau potable obtenue grâce à des procédés de traitement aussi simples et naturels que possible et non d'un traitement de haute technicité dans les usines d'eau.

L'objectif de réduction d'au moins 30 % fait écho au Pacte Vert pour l'Europe et à l'ambition zéro pollution de la Commission européenne, ainsi qu'à l'article 7.3 de la Directive-cadre européenne sur l'eau portant sur la réduction du traitement de l'eau. Dans un premier temps, il s'agit de concrétiser et de mettre en œuvre, dans le cadre du nouveau programme Rhin 2040, les recommandations émises en février 2019 par la Commission internationale pour la protection du Rhin (CIPR) concernant la réduction des micropolluants. À ce sujet, l'IAWR a déjà établi un catalogue en douze points identifiant les mesures requises.

Du point de vue de l'IAWR, il importe maintenant que la politique européenne soit cohérente avec l'objectif de réduction fixé, en particulier la politique agricole commune européenne (PAC) qui sera adoptée cette année encore. À cet égard, la Conférence ministérielle sur le Rhin estime nécessaire d'encourager avant tout l'agriculture écologique afin notamment de remédier aux problèmes liés à la pollution par l'azote. De même, la stratégie européenne concernant les médicaments ainsi que le règlement REACH sur l'enregistrement des produits chimiques qui fera prochainement l'objet d'une révision doivent contribuer à l'objectif de réduction. Enfin, les négociations en cours sur les accords économiques et commerciaux entre l'Europe d'une part et la Grande-Bretagne et les États-Unis d'autre part doivent s'inscrire elles aussi dans la même logique. Le traité de libre-échange signé entre l'Union européenne et le Canada (CETA) ne saurait servir de modèle ici, en particulier parce qu'il n'accorde pas toute l'importance requise au principe de précaution. Or, ce principe ne doit en aucun cas être affaibli.

Monsieur Matthias Maier, président de l'IAWR, a salué le succès de la Conférence ministérielle d'Amsterdam et la décision de réduire maintenant l'apport en micropolluants. À cette occasion, il a souligné dans son discours : « Nous sommes en présence de suffisamment de signaux d'alerte auxquels il faut réagir sans plus attendre. L'IAWR attire l'attention sur le fait que, dans le passé, toute une série de substances qui altèrent nos ressources en eau potable sont apparues alors qu'elles n'avaient pas été découvertes dans le cadre des programmes d'observation de routine, et ont conduit à maintes reprises à la fermeture d'usines d'eau. Aujourd'hui, il est nécessaire de renforcer le principe de précaution à la source de pollution. »

Pour l'IAWR, le succès de la conférence d'Amsterdam témoigne de façon impressionnante du fait que les États au cœur de l'Europe sont capables de coopérer sur des décisions fondamentales et de faire preuve d'esprit pionnier. Ce succès est d'autant plus significatif que la collaboration internationale dans le bassin rhénan sert de modèle à d'autres bassins fluviaux d'Europe et du monde depuis des décennies. Le changement climatique, source de déséquilibres dans le cycle de l'eau, ne pourra être endigué que dans le cadre d'une coopération internationale.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter : https://fr.iawr.org/nouvelles/.

L'IAWR, Association internationale des sociétés d'eau du bassin rhénan, regroupe l'AWBR, l'ARW et la RIWA, les associations de services d'eau des bassins du Rhin supérieur, moyen et inférieur dans lesquels 61 millions d'individus dépendent d'une eau potable propre. Le bureau de l'IAWR se situe actuellement aux services techniques municipaux de Karlsruhe.

Contact presse
Wolfgang Deinlein
Directeur de l'IAWR
+ 49 721 599 3202
deinlein@iawr.org
www.iawr.org